



L'INFOLETTRE DU MOIS DE SEPTEMBRE 2017

Le **Mouvement Europe Écologie Les Verts** est composé de deux collèges : le **Parti politique** structuré de façon hiérarchique, et le **Réseau coopératif** structuré de façon horizontale.

Rédigée par des membres du **Comité national d'animation du Réseau coopératif (CNARC)**, cette **infolettre**, destinée aux Coopératrices et Coopérateurs, a pour objectif de présenter les actions passées et à venir.

Nos Infolettres font apparaître la **diversité des points de vue** qui coexistent au sein du **Réseau coopératif**. De manière toute aussi importante, elles sont destinées à faire connaître les actions militantes écologistes que nous portons ou soutenons.

Bonne lecture !

Le Comité de rédaction

SOMMAIRE

- Un changement de paradigme nécessaire pour EELV
- La loi des « Payeurs »
- Réconcilier l'entreprise avec le monde vivant
- On se lance et c'est l'esperanto sans peine ! Episode n°2 !

Un changement de paradigme nécessaire pour EELV

Après les mauvais résultats des partis traditionnels lors de la campagne électorale de 2017, tous les partis, à l'exception du FN, sont à la recherche d'un nouveau mode de fonctionnement.

EELV fut précurseur en 2010 en se déclarant dans ses statuts un **mouvement d'écologie politique composé d'un parti politique traditionnel et d'un réseau coopératif**, une innovation en politique.

Malheureusement, cette tentative de changement de la manière de faire de la politique a avorté dès 2012, pour une raison qui semble taboue à expliquer.

En 2016, EELV récidive en modifiant ses statuts, définissant EELV comme étant un **Mouvement d'écologie politique composé de deux collèges, le Parti et le Réseau coopératif**, une organisation originale en politique, mais ignorée ou déniée par la majorité des adhérents du parti.

Au début de l'été 2017, un appel pour des **Assises de l'écologie politique** est lancé par des adhérents du Parti, souhaitant une recomposition de l'écologie politique en France.

Cet appel débouche sur un forum permanent durant une journée et demi, lors des trois **Journées d'été des écologistes (JDE)**. Le mot « ouverture » est celui le plus utilisé par presque tous les intervenants.

Lors du dernier Conseil fédéral du Parti, une motion est débattue, toute la journée du samedi 9 septembre, qui aboutit à

une proposition de lancer un processus de reconstruction d'un avenir pour l'écologie politique. Dans le texte de synthèse, il est écrit qu'un **« comité d'initiative constitué de deux personnes par motion, quatre représentants de la conférence des régions, deux coopérateurs-trices, et deux membres des jeunes écologistes »** est constitué, soit 14 adhérents du Parti, et deux de la coopérative

Nous y serons donc actifs pour faire valoir nos propositions, et je vous invite à nous communiquer vos idées et propositions à travers l'adresse mail nat-coop-animation@listes.eelv.fr, afin que nous en discutions et les propositions à ce comité d'initiative.

Le Comité d'animation du Réseau coopératif

La loi des « Payeurs »

Le travail est un système qui a ses propres règles de fonctionnement dans l'univers des intérêts de l'être humain. Il existe principalement parce que celui-ci doit trouver des réponses matérielles à ses besoins essentiels de survie : boire, manger, s'abriter, respirer et se perpétuer.

Le travail individuel

On peut distinguer le travail individuel que réalise en toute autonomie l'individu seul : par exemple élever son enfant, faire son jardin, entretenir sa maison. Ce travail a tendance à ne pas être reconnu, sauf s'il est monétisé, spécialisé dans le cadre d'un statut comme l'artisanat, les professions libérales l'auto-entrepreneuriat. Ce qui le fait reconnaître, et par là exister, c'est sa capacité à financer au travers de taxes, cotisations et impôts des structures collectives.

Est-ce à dire que le travail, qui anciennement existait comme une réponse systémique aux besoins essentiels de l'être humain, n'existe plus aujourd'hui que lorsqu'il conforte par l'économie notre système collectif ? On peut s'interroger sur l'intérêt d'un tel dévoiement. C'est ainsi qu'à une époque récente des inspecteurs « zélés » des impôts et de l'URSSAF

traquaient les échanges d'activités entre amis ou en famille pour les faire exister en les réintégrant dans le cadre d'un travail « déclaré ».

Le travail collectif

Il existe une autre forme de travail qui n'est pas individuel mais collectif : pour l'individu il se subit principalement en état de subordination, ou parfois de coopération ou de collaboration. Pour ces deux dernières formes, ce sont les lois sur les sociétés et les associations qui encadrent leurs activités et la relation des individus. Reste la dernière forme, la subordination, qui est la caractéristique de l'activité collectivisée. Elle fait l'objet, par une appellation abusive, d'un contrat de travail, alors qu'il n'est en fait qu'un contrat d'emploi, qui enlève à l'individu toutes implications autres que celles qui consistent à donner sa force de travail pour faire perdurer un système qui n'a pas pour priorité la survie de l'espèce humaine. On trouve ainsi dorénavant des travailleurs pauvres, dans le sens où ils ne peuvent assurer leurs besoins vitaux : boire, manger, s'abriter, respirer et se perpétuer. Épiphénomène annonçant une déconnexion de plus en plus forte entre les intérêts de survie de l'individu et l'intérêt des « payeurs » qui prônent une économie du produit et du service, alors que l'individu dans sa dimension collective a besoin d'une économie de l'usage et de la fonction.

L'économie de l'emploi n'assure pas à travers ses contrats le bien-être des individus mais la solidité de son système qui s'appuie sur la subordination des travailleurs aux « payeurs ».

C'est aujourd'hui un véritable combat que de redéfinir un travail permettant à l'individu d'exister.

Le champ du travail collectif est déjà perdu et à reconquérir. Mais cela n'est pas suffisant pour les payeurs. Tous les champs du travail individuel sont visés par des attaques incessantes. C'est le cas pour les auto-entrepreneurs qui sont devenus des salariés déguisés, sans oublier « l'ubérisation » de l'économie de la location et du partage (taxis, hôtels, gîtes, restaurants, assurance, livraison...), au travers de plateformes de mise en contact ou de comparatifs tendant à « soumettre » le marché à des dictats. On assiste aussi à « l'encadrement » de plus en plus fort, par les payeurs, de la définition, du contenu et de la méthodologie des actions associatives subventionnées.

Il me semble important aujourd'hui de refuser tout débat sur le travail qui ne pose pas comme principe qu'il est indispensable à l'individu pour exister. Et de poser comme principe que la société n'est que l'émanation nécessaire des besoins collectifs des individus et non des besoins des payeurs quand ceux-ci ont des objectifs déconnectés de l'humain. La politique de nos pays est déjà bien contaminée quand on voit la manière dont on traite les immigrés : boire, manger, s'abriter, respirer et se perpétuer ne fait plus partie des impératifs sociétaux.

L'être humain n'a pas besoin de produits et de services définis par la sécheresse et l'étroitesse d'une pensée entrepreneuriale, mais il construit sa résilience et sa richesse par l'usage et la fonctionnalité de ce qui lui est nécessaire.

On ne changera pas l'un sans l'autre

Cette économie du produit et du service existe par un travail où l'hétéronomie de l'individu dans son activité est indispensable. Je ne saurais dire si c'est l'économie qui crée la forme du travail qui lui convient ou l'inverse, mais, ce qui semble exact, c'est que les deux sont intimement liés et que l'on ne changera pas l'un sans l'autre.

Dans un monde où la transversalité et l'autonomie cherchent à prendre de plus en plus de place, en intégrant d'ailleurs la dimension écologique et sociale, l'économie de l'usage et de la fonctionnalité qui répond à ces attentes ne pourra se satisfaire d'une réflexion tronquée sur le travail. De plus, elle devra aussi s'accompagner d'une réflexion sur le lieu et le temps du travail.

Pour nous écologistes défendre une économie d'usage et de la fonctionnalité versus une économie de produit et du service me semble un combat urgent et essentiel.

Christian OLIVE
Coopérateur EELV
Languedoc-Roussillon

"Un jour, il nous faudra bien répondre à notre véritable vocation, qui n'est pas de produire et de consommer sans fin, mais d'aimer, d'admirer et de prendre soin de la vie sous toutes ses formes." Pierre Rabhi.

Voir ci-dessous quelques éléments de réflexions supplémentaires sur le lien entre hétéronomie et forme du travail et de l'économie qui en découle.

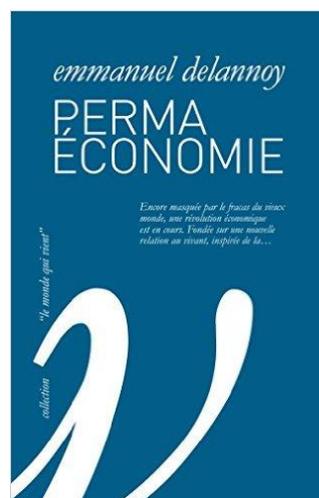
Et l'industrie naquit dans les monastères...

« Faire de l'entreprise le cœur des sociétés : ce projet, claironné par M. Emmanuel Macron, est d'ordinaire identifié au néolibéralisme contemporain. Il marque en réalité l'aboutissement d'une longue histoire. Celle de la rationalisation du travail et du temps, qui commence dans les monastères au XIII^{ème} siècle. Celle aussi de l'édification d'une croyance commune dans salut par le progrès industriel. »

Extrait du livre de Pierre Musso : **La Religion industrielle. Monastère, manufacture, usine. Une généalogie de l'entreprise**, Fayard, Paris 2017.

Comment réconcilier l'entreprise avec le monde vivant ?

Dans son ouvrage, Emmanuel Delannoy nous propose quelques pistes.



Editeur : Wildproject. Publié en 2016, 192 pages, 12 euros.

Tourner le dos à une économie subventionnée par la nature

Au point de départ de la réflexion d'Emmanuel Delannoy se situe la recherche des causes de la crise écologique. La cause principale de celle-ci réside, selon l'auteur, dans la « désynchronisation » de la sphère économique et de la

biosphère (le monde vivant) ». En effet, nous avons dilapidé **en deux siècles** les matières premières et les énergies fossiles que la nature a mis **des millions d'années à accumuler**. Nous vivons donc dans un monde où notre économie est une économie « **subventionnée** » par la nature. Sur la base de ce diagnostic, la sortie de la crise passera nécessairement par une **resynchronisation des flux** des deux sphères. Pour cela : ne pas utiliser en une année un flux de ressources supérieur à ce que la nature est en état de produire, sans puiser dans ses stocks. Rappelons que, selon le Global Footprint Network, l'humanité a consommé le 2 août 2017 l'ensemble des ressources que la planète peut renouveler en un an, soit six jours plus tôt qu'en 2016.

Une troisième voie ?

Partant de ce constat, E.D. observe l'existence de deux positions opposées entre ceux qui :

- croient dans les progrès de la technologie et dans les vertus de l'organisation des échanges par le marché ;
- prônent la décroissance.

Tout en reconnaissant que, de toute façon, il faudra en passer par là, par la décroissance, E.D. propose en quelque sorte une troisième voie, celle qui consisterait à créer une nouvelle organisation économique et sociale au sein de laquelle l'entreprise deviendrait un acteur à part entière. Cette nouvelle organisation économique reposerait sur quatre piliers.

- l'économie circulaire
- l'écologie industrielle et territoriale (fondée sur la coopération entre entreprises, les déchets des uns devenant les ressources des autres, avec une incitation à la relocalisation en fonction des complémentarités et des synergies, le tout nécessitant une intense circulation de l'information pour réduire les pertes d'énergie).
- l'économie de la fonctionnalité et de la coopération (d'où l'importance de la diversité et de la circulation de l'information)
- le biomimétisme

Nous retrouverons ces aspects plus loin. Avant cela, la question essentielle à laquelle il s'agit de répondre est : comment **resynchroniser** les **flux** reliant la biosphère et la sphère économique ?

- en ayant recours, bien sûr, aux énergies renouvelables ;
- et surtout en s'attaquant à l'inversion des raretés.

L'inversion des raretés

En effet, la révolution industrielle du XIX^{ème} siècle a reposé sur la recherche de l'augmentation la **productivité du travail** (la quantité de richesse produite par heure de travail). Cela a été possible par une intense utilisation du « **capital naturel** », des ressources naturelles (énergie et matières premières minérales) abondantes à l'époque.

Or, il n'est plus possible aujourd'hui de poursuivre selon ce schéma, car les matières premières et l'énergie sont devenues rares. A l'inverse, le « **capital immatériel** » (les connaissances théoriques et empiriques, les compétences...) est devenu abondant. Il faut donc produire de manière à **économiser les matières premières et l'énergie, augmenter leur productivité**.

En d'autres termes, il s'agit de « **découpler** création de valeur et consommation de ressources naturelles ». Cela est réalisable, grâce, entre autres, à **l'économie de la fonctionnalité**, où l'entreprise ne vend plus des biens (par exemple une machine à laver) mais des services (des lavages). Dans ce contexte, l'entreprise a intérêt à faire durer les biens d'équipement (et

non plus programmer leur obsolescence).

Le rôle des connaissances

Aujourd'hui nous disposons d'un « capital immatériel » (connaissances accumulées, savoirs théoriques, empiriques, informations, compétences) abondant.

Selon la deuxième loi de la thermodynamique, toute activité conduit à **l'entropie** du système dans lequel elle s'inscrit. L'entropie se manifeste par **l'irréversibilité** de la dégradation de l'énergie, de son passage d'un « état concentré à fort potentiel » à un « état dégradé et diffus ». Il en est de même pour les ressources minières. La thermodynamique nous apprend cependant que, si on ajoute de l'information dans un système, on en diminue (mais seulement localement) l'entropie.

C'est ce que font les végétaux : ils utilisent l'information contenue dans leur ADN pour transformer l'énergie diffuse du soleil. Ce sont de véritables MacGyver. C'est ainsi qu'une plante met en place une chimie complexe qui permet le transfert de l'énergie des photons vers des molécules en solution aqueuse : c'est le miracle de la photosynthèse. Et cette chimie du vivant est frugale et efficiente.

Or, les végétaux constituent le socle de la chaîne alimentaire. Les autres êtres vivants se comportent en consommateurs, et cela à chaque maillon de la chaîne. Et, au fur et à mesure que l'on remonte la chaîne alimentaire, la gestion des matières premières et de l'énergie devient de plus en plus inefficace. À noter cependant que la nature obéit tout de même à une logique **circulaire** : la nature ne produit pas de déchets.

En revanche, tout au sommet de la chaîne, l'on trouve la production industrielle, laquelle obéit à une logique **linéaire et dispersive**. D'où ses déchets.

Conclusion : c'est le monde vivant qu'il s'agit d'imiter, par **biomimétisme**. Cela signifie qu'il faut sortir de l'illusion que l'on peut maîtriser la nature (illusion qui remonte à Descartes, mais en réalité au néolithique). Il faut au contraire l'accompagner.

Pourquoi « la permaéconomie » ? De quoi s'agit-il ?

Ce que E.D. préconise est de **s'inspirer du vivant** et en particulier de la **permaculture**.

- La permaculture est une agriculture dont l'objectif est de préserver les sols.
- La **permaéconomie** est, par analogie, une économie où le but serait de préserver la biosphère.

La permaculture vise à conserver la richesse des sols, la diversité biologique, ainsi que la fonctionnalité écologique des sols. Par analogie, la permaéconomie aurait pour mission d'entretenir la richesse, la diversité biologique et la fonctionnalité écologique de la biosphère. Or, nous avons, nous dit E.D., autour de nous, ce qu'il nous faut pour réussir la transition, afin de rendre l'économie compatible avec le monde vivant, précisément en s'inspirant des processus d'adaptation et d'innovation du vivant, autrement dit, en procédant par « exaptation ».

La bonne nouvelle est que tout cela a déjà commencé... C'est l'objet de la première partie du livre (qui en contient trois), intitulée « La nouvelle révolution industrielle a commencé ! »

Note personnelle : le livre est très clair, malgré la complexité de certains sujets abordés. L'ouvrage est bien écrit, bien structuré, concret (le propos est illustré de nombreux exemples). Il se lit facilement, même si l'on prend vite conscience que l'on n'a pas nécessairement tout saisi en raison de la vision transdisciplinaire, donc riche, développée par l'auteur (avec des références à la biologie, à la systémique, à l'histoire...).

Emmanuel Delannoy sera à Nice, en octobre, pour un café de l'économie qu'il animera à l'Université de Nice-Sophia Antipolis, et pour un séminaire organisé par les Coopérateurs maralpins.

Cécile Hagnauer
Coopératrice EELV
PACA

On se lance et c'est l'esperanto sans peine ! Épisode 2 !

Quelques autres principes de base

L'esperanto est une langue agglutinante, on prend la racine d'un mot, on ajoute des préfixes, des suffixes et on a un mot nouveau. Ainsi l'on a :

- ino** = féminin
- ido** = petit (fils de, jeune)
- eto** = petit (en taille)
- ist** = le métier
- eg** = grand (gros)...

Un chien : **hundo** (ça vient de l'allemand hund) – de sexe féminin : **hundino** (une chienne) – de petite race : **hundetino** (un yorkshire ou un chihuahua) – mais petit en âge : **hundetinido** (il vient de naître) – mais grand pour sa race et son âge : **hundetinidego** (un yorkshire de 500 kilos qui vient de naître, un jour j'en rencontrerai un, je pense). Donc **hundetinidego** se traduit par : un-chien-féminin-de petite-race-mais- qui-vient-de-naître-qui-est-grand-par-sa-taille. C'est quand même plus court en esperanto et en français c'est un coup à avoir des ennuis avec la SPA...

Un vétérinaire qui soigne les chiens est un **hundkuracisto**. Quand il soigne les chiennes, c'est un **hundinkuracisto**, quand c'est une vétérinaire (femme) **hundinkuracistino**...

Pour ceux qui n'ont peur de rien, je leur suggère de faire la même chose avec le mot « cheval » que l'on traduit par « **chevalo** ». On retrouve là une étymologie intéressante : Les légionnaires romains et autres gens du peuple disaient **caballus** (qui a donc donné cheval) tandis que les aristos et autres gens de haute futaie disaient **equus** (qui a donné équestre). Pour arranger tout le monde, on peut parler de cheval équestre.

Rappel

- La présence du h ou du x dans shi et dans ghi correspond à un code pour remplacer l'accent circonflexe sur le s et le g, ce qui est impossible de rendre sur nos claviers.

- Il n'y a pas d'ordre dans les phrases.

- Pour distinguer le sujet du complètement d'objet, on ajoute un n à ce dernier. La phrase : « Paul manghas kukon » (Paul mange un gâteau) peut s'écrire : « kukon Paul manghas » ou « manghas Paul kukon ». Mais si on écrit « kuko manghas Paul » on ne sait pas si c'est le gâteau qui mange Paul ou l'inverse. C'est la règle de l'accusatif (akuzativo)

Maintenant, est ce que vous arriverez à suivre la conversation qui suit ?

Dialogue au bar de la marine à Marseille

Marius pratique l'esperanto, a rejoint le parti EELV, s'est présenté aux législatives, tout en rêvant de voyage et de traverser les océans. Schizophrène, il est amoureux de Fanny.

Electoralement, en plus, les électeurs lui ont donné une magistrale et sérieuse gifle. Complètement à côté de ses pompes, il sait plus où il habite (ça fait beaucoup pour un seul homme, bien qu'on ait vu pire !).

Fanny vend des coquillages bio (production locale ? circuit court ?) sur le Vieux Port, elle est coopératrice EELV et apprend espéranto. Elle est enceinte, en cachette, mais un tout petit peu. Elle a déposé un dossier de demande de RSA et de parent isolé auprès du Conseil départemental où elle connaît une élue. Elle a compris que Marius va se faire la malle. La pôvre, elle jette le noir comme une seiche !



M : Fanny, venu kun mi al la manifestacio kontraux la nuklea energio !

F : Quoi, tu me demandes de venir avec toi à la manifestation contre l'énergie nucléaire ? Ekzistas alia problemo pli grava ! Ah Marius, du bar de la Marine, t'as pas honte à la figure ! (tournure de phrase que j'ai apprise en Auvergne).

M : Un problème plus important ? Ne, la nuklea energio estas tre dangxera. Venu defendi la planedon kun mi ! Ne povas ekzisti pli grava afero !

F : Ne, mi devas diri al vi tre gravan chagrenon

(le c se prononce tse comme dans tsunami Mais quand il porte un accent circonflexe on dit tche comme dans tchèque. Donc chagreno se prononce tchagreno. En disant le mot, on le comprend. Toutefois ça se traduit par ennui plus que par chagrin.)

M : kia (quelle sorte de) chagreno ?

F : Mi atendas bebo (= bébé, on peut ne pas mettre l'article un après le verbe, si si on a le droit) !

M : Oh, vi surprizas min, mi ne eraras ? vi diras al mi ke vi atendas bebo ??

F : jes, mi certas

M : Katatrofo, skandalo, vi terurigas min (tu me terrifies) mi ne povas auxdi (entendre) tion (cela) ! Vi lernas (de l'anglais : to learn) esperanton longtempe. Vi ne povas diri : « mi atendas bebo ! » vi devas diri : « mi atendas beboN ! » Akuzativo !!!!!!!

Ghis la revido !!! (littéralement jusqu'au fait de se revoir, à la revoyure quoi).

Marc Gallardo,
Coopérateur EELV
PACA

Pour réagir aux articles des infolettres, vous pouvez les retrouver sur notre site web à l'adresse <http://coop.eelv.fr/category/infolettres/>

Pour le Comité national d'animation du Réseau coopératif (CNARC)